



# Assemblée générale

Distr. générale  
4 octobre 2006  
Français  
Original: anglais

---

## Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien

### Compte rendu analytique de la 243<sup>e</sup> séance

Tenue au Siège, à New York, le mardi 9 février 1999, à 10 h 30

*Président par intérim* : Sir Kieran Prendergast . . . . . (Secrétaire général aux affaires politiques)

*Président* : M. Ka. . . . . (Sénégal)

## Sommaire

Hommage à la mémoire du Roi Hussein Ibn Talal du Royaume hachémite de Jordanie

Adoption de l'ordre du jour

Élection du Bureau

Déclaration du Secrétaire général

Déclaration du Président

Déclaration de l'Observateur permanent de la Palestine

Demande du statut d'observateur

Projet de programme de travail du Comité

Conférence internationale Bethléem 2000, qui doit se tenir à Rome les 18 et 19 février 1999

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Les rectifications doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.

Les rectifications au présent compte rendu seront publiées dans un rectificatif.

00-30980 (F)



*La séance est ouverte à 10 h 45.*

### **Hommage à la mémoire du Roi Hussein Ibn Tlaal du Royaume hachémite de Jordanie**

1. *À l'invitation du président provisoire, les membres du Comité observent une minute de silence.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

2. *L'ordre du jour est adopté.*

### **Élection du Bureau**

3. **M. Yel'Chenko** (Ukraine) propose que M. Ka (Sénégal) soit réélu au poste de président, M. Farhâdi (Afghanistan) et M. Rodríguez Parrilla (Cuba) réélus aux postes de vice-président et M. Saliba (Malte) réélu au poste de rapporteur.

4. **M. Hachani** (Tunisie) appuie les candidatures.

5. *M. Ka (Sénégal), M. Farhâdi (Afghanistan), M. Rodríguez Parrilla (Cuba) et M. Saliba (Malte) sont élus sans opposition.*

6. **M. Ka** (Sénégal) assume la présidence.

### **Déclaration du Secrétaire général**

7. **Sir Kieran Prendergast** (Secrétaire général adjoint aux affaires politiques), parlant au nom du Secrétaire général, qui est allé à Amman assister aux obsèques du Roi Hussein, déclare que l'Assemblée générale a au cours de la cinquante-troisième session continué de jouer un rôle actif à l'égard de la question de Palestine, ce qui reflète l'engagement constant des Nations Unies envers la cause de la paix, de la sécurité et de la stabilité au Moyen-Orient. L'Assemblée a repris sa dixième session extraordinaire d'urgence, ce qui démontre l'inquiétude croissante de la communauté internationale devant l'aggravation de la situation sur le terrain et le manque de progrès du processus de paix. Elle a aussi adopté la résolution 53/27, intitulée « Bethléem 2000 », qui appuie les efforts visant à marquer le 2000<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Jésus-Christ. On espère que cet événement sera un puissant symbole de paix et de réconciliation, dans la région et à l'extérieur de celle-ci.

8. La dernière année a eu sa part de frustration et de désespoir, mais il est aussi vrai que le peuple palestinien a fait des pas importants qui le rapprochent de ses objectifs. Aux Nations Unies, l'Assemblée

générale a conféré à la Palestine, en sa qualité d'observateur, des droits et des privilèges de participation additionnels. À Gaza, l'ouverture de l'aéroport international a été un temps fort annonçant de nouvelles relations commerciales et culturelles. En ce qui concerne le processus de négociation, la signature du Protocole d'accord de Wye River, après une longue impasse, a offert l'espoir que le processus de paix retrouve son dynamisme. Malheureusement, le processus de paix s'est encore une fois, ces dernières semaines, immobilisé. Il prie les parties de faire de nouveau appel à la volonté et à la sagesse nécessaires pour progresser sans tarder conformément aux accords déjà signés.

9. Il est crucial que les parties restent déterminées à réaliser dans la région une paix globale, juste et durable basée sur les résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité. Il est important de ne pas perdre de vue les gains que le processus de paix a permis jusqu'à maintenant. Il ne faut pas oublier que la réussite des négociations entre les Israéliens et les Palestiniens peut mener à des progrès dans les autres domaines. De fait, l'enjeu est beaucoup trop grand pour que le processus chancelle encore. Il faut viser des progrès réels. Des progrès tangibles et réels sont le meilleur antidote contre la violence et la meilleure réponse aux forces qui sèment la confusion, la destruction et le doute.

10. Il y a près d'un an, le Secrétaire général a visité plusieurs pays au Moyen-Orient de même que les territoires qui relèvent de l'Autorité palestinienne. Les dirigeants et les autres personnes qu'il a rencontrés pensent tous que la reprise de négociations bilatérales peut faire de l'animosité et de la méfiance une chose du passé, mais l'énorme difficulté qu'il y a à faire des progrès si minimes soient-ils est aussi la source d'une exaspération considérable et l'échec des efforts faits pour parvenir à une solution politique durable est la source d'une réelle angoisse.

11. Il a aussi constaté les épreuves et les privations que des décennies de conflit ont imposées aux Palestiniens. Il est parti plus convaincu que jamais du fait que l'amélioration des conditions économiques et sociales est un élément central du processus de paix. Certains progrès ont été accomplis à cet égard pour ce qui est de créer des possibilités d'emploi, d'améliorer les institutions qui dispensent les soins de santé et assurent l'instruction et de promouvoir le

développement industriel et la création d'institutions palestiniennes, mais il reste beaucoup à faire.

12. En novembre dernier, à Washington, D.C., 43 pays ont participé à la Conférence à l'appui de la paix et du développement au Moyen-Orient. La rencontre a permis de recueillir de nouvelles promesses d'assistance s'élevant à quelque trois milliards de dollars. Le tout a constitué une contribution encourageante qui est la bienvenue. Pour leur part, les Nations Unies ont continué à fond à aider à établir les fondations de la paix. L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, le Coordonnateur spécial dans les territoires occupés, le Programme des Nations Unies pour le développement et d'autres entités des Nations Unies ont joué un rôle en dispensant des services vitaux à des millions de Palestiniens.

13. La question de la Palestine est à l'ordre du jour des travaux des Nations Unies depuis les premiers jours de l'Organisation. Les Palestiniens qui ont perdu leur maison et leurs espoirs se sont trouvés dans la situation tragique qui consiste à ne transmettre aux générations suivantes que l'histoire de la famille et leurs aspirations non satisfaites touchant la paix.

14. Il espère que la présente génération verra la fin d'un conflit coûteux et terrible, qu'elle trouvera la paix et la prospérité et qu'elle léguera à ses fils et à ses filles non pas un désir ardent de paix mais la paix elle-même.

#### **Déclaration du Président**

15. **Le Président**, parlant à titre de représentant du Sénégal, déclare que les membres du Bureau vont faire le maximum pour s'acquitter de leur mieux de leurs responsabilités, car ils savent que les Nations Unies ont un rôle de premier plan à jouer dans le règlement pacifique de la question de la Palestine.

16. Il est heureux de l'intérêt croissant manifesté pour le travail du Comité, ainsi qu'en témoigne le nombre croissant de ses membres. Le Secrétaire général s'est toujours intéressé de façon particulière au travail du Comité et son récent séjour dans la région de même que le message important qu'il a livré à Gaza, en Palestine, témoigne de son désir inaltérable de contribuer à la recherche d'un règlement durable et global du conflit israélo-arabe.

17. La Conférence internationale Bethléem 2000 doit se tenir dans un peu plus d'une semaine à Rome. Elle devrait procurer aux représentants des États membres, aux organisations intergouvernementales, aux institutions et aux personnalités religieuses, au secteur privé, à la communauté des donateurs internationaux et aux organisations non gouvernementales l'occasion d'aider à relancer le dialogue pour la paix et la réconciliation au Moyen-Orient et d'évaluer la progression du projet Bethléem 2000 et de lancer de nouvelles initiatives permettant de réunir les fonds requis.

18. **M. Dausa** (Cuba) souligne le soutien de Cuba à la convocation, dès que possible, d'une conférence des Hautes Parties contractantes à la quatrième Convention de Genève afin d'étudier l'application de la Convention dans les territoires occupés, y compris Jérusalem, et son espoir que la Conférence internationale Bethléem 2000 contribue à la promotion, dans le monde, de la juste cause du peuple palestinien.

#### **Déclaration de l'Observateur permanent de la Palestine**

19. **M. Al-Kidwa** (Observateur de la Palestine) déclare qu'il existe un sentiment croissant selon lequel les droits inaliénables du peuple palestinien seront bientôt réalité. Le 4 mai, la période de transition de cinq ans va prendre fin. Le peuple palestinien va plus que jamais avant avoir besoin de la solidarité et du soutien du Comité, en particulier pour ce qui est de convoquer une conférence des Hautes Parties contractantes à la quatrième Convention de Genève afin d'étudier des moyens de faire appliquer les dispositions de la Convention dans les territoires palestiniens occupés, y compris Al Qods/Jérusalem.

#### **Demande du statut d'observateur**

20. **Le Président** informe le Comité qu'il a reçu de la Mission permanente du Yémen auprès des Nations Unies une note verbale, datée du 17 novembre 1998, l'avisant que le Gouvernement du Yémen désire prendre part à titre d'observateur aux travaux du Comité. Il considère que le Comité désire agréer cette demande.

21. *Il en est ainsi décidé.*

22. **M. Al-Sindi** (Observateur du Yémen) déclare que le Yémen a demandé le statut d'observateur en reconnaissance du travail du Comité. Il faut regretter le

fait qu'Israël persiste à poursuivre sa politique de colonisation à Jérusalem-Est occupée et à mener des actions répressives contre les Palestiniens. Les efforts d'Israël visant à faire inclure dans les récents accords de paix une formule « la sécurité contre la paix » et d'autres modalités inacceptables menacent d'accroître les tensions et l'instabilité dans la région et ailleurs. Les États-Unis, la Fédération de Russie et les autres États intéressés devraient être priés instamment d'insister sur une solution juste et globale basée sur le principe de « l'échange de territoires contre la paix » afin de promouvoir la paix, la prospérité et une meilleure collaboration entre les peuples de la région.

**Projet de programme de travail du Comité**  
(A/AC.183/1998/CRP.1)

23. **Le Président** déclare qu'il considère que le Comité désire approuver son projet de programme de travail pour 1998, qui figure dans le document A/AC.183/1999/CRP.1.

24. *Il en est ainsi décidé.*

**Conférence internationale Bethléem 2000, qui doit se tenir à Rome les 18 et 19 février 1999**

25. **Le Président** déclare que la conférence va se tenir au siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture à Rome et que le Ministre des affaires étrangères de l'Italie va l'ouvrir. La conférence a pour but de promouvoir le projet Bethléem 2000 lancé par l'Autorité palestinienne. On espère qu'elle va aussi mener à d'autres discussions internationales et à une collaboration visant à promouvoir la paix et la réconciliation. Les participants vont inter alia inclure le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, qui va représenter le Secrétaire général, le Secrétaire général de l'Organisation de la Conférence islamique et le Secrétaire général adjoint de la Ligue des États arabes. Le Président de l'Autorité palestinienne va aussi être présent.

26. Des invitations ont été envoyées à tous les États membres des Nations Unies et aux États observateurs, aux organismes du système des Nations Unies et à des organisations intergouvernementales et non gouvernementales, à des institutions locales et à des représentants des médias. La délégation du Comité participant à la conférence va inclure le Président, les Vice-Présidents, le Rapporteur et l'Observateur de la

Palestine. Il considère que le Comité désire approuver ces dispositions.

27. *Il en est ainsi décidé.*

28. **M. Fulci** (Italie) souligne l'importance que la promotion du projet Bethléem 2000 et le recours au soutien international pour accroître la collaboration entre les pays de la région ont pour le processus de paix au Moyen-Orient. La délégation du Comité va être reçue par le Président de la République et par Sa Sainteté le pape. Une nombreuse délégation de parlementaires italiens va aussi participer à la conférence.

29. **M. Al-Kidwa** (Observateur de la Palestine) remercie toutes les personnes en cause de leur soutien et de leur intérêt et souhaite la bienvenue à la délégation du Yémen. La participation de cette dernière à titre d'observateur va sûrement aider à accroître l'aptitude du Comité à mobiliser un appui au peuple palestinien.

*La séance est levée à 11 h 55.*